

PROCÈS-VERBAL N°8

Réunion du Comité de travail du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 12 octobre 2022

Par visioconférence ZOOM

18 h 30

Présences :

*Nathalie Dufour-Séguin, présidente du Comité
Geneviève Grenier, présidente du Conseil
Dorothée Petit-Pas, vice-présidente du Conseil
Donald Blais
Melinda Chartrand
Dominique Janssens
Marcel Levesque
Maxime Papillon
Jo-Anne Thibodeau
Anaëlle Youbissi, élève conseillère
Aurélien Meyer, élève conseiller*

Absences motivées :

*Roger Brideau
Claire Thibideau
Anne Godbout*

Membres du personnel :

*André Blais, directeur de l'éducation
Dereck Chin, chef des affaires
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Albert Aazouz, directeur, Service des ressources matérielles
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation
Nicole Mollot, surintendante de l'éducation
Vincent Nguyen Van Mai, chef administratif
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La conseillère Nathalie Dufour-Séguin, présidente du Comité, déclare la réunion du Comité de travail du 12 octobre 2022 ouverte à 18 h 30.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

La *Reconnaissance des territoires autochtones* est récitée par le directeur de l'éducation, monsieur André Blais.

1.2 Prière d'ouverture

La prière d'ouverture pour le Synode de l'Église est récitée par les élèves conseillers, Anaëlle Youbissi et Aurélien Meyer, accompagnés du conseiller scolaire Maxime Papillon.

2. Adoption de l'ordre du jour

Motion 1

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail adopte l'ordre du jour de la réunion du 12 octobre 2022, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentation

Sans objet.

6. Questions à l'étude

6.1 Rapport ÉDU.08-10/2022 – Politique PAR.1 – Conseil d'école

Motion 2

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par la conseillère Jo-Anne Thibodeau

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique PAR.1 – Conseil d'école selon le rapport ÉDU.08-10/2022 intitulé « Politique PAR.1 – Conseil d'école » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, rappelle aux membres présents les changements proposés à la politique afin de refléter les pratiques instaurées pendant la pandémie quant au mode de participation aux réunions des conseils d'école.

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, quitte la réunion.

6.2 Rapport ÉDU.09-10/2022 – Structure des services éducatifs

Madame Nicole Mollot, surintendante de l'éducation, informe les membres du Comité de la nouvelle structure des services administratifs. Elle trace les grandes lignes du nouveau principe de fonctionnement en soulignant qu'il n'y a plus de séparation de paliers.

Elle précise que toutes les formations des services éducatifs M-12 sont faites pour les deux paliers; les mêmes messages sont donc partagés.

La surintendante Mollot rappelle que la petite enfance est la base des apprentissages. Elle rajoute que les services travaillent en étroite collaboration afin d'élaborer la planification et les appuis qui seront déployés.

6.3 Rapport IMM.06-10/2022 – Avancement des projets de construction

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, présente le rapport IMM.06-10/2022 – *Avancement des projets de construction*. Elle rappelle que la pelletée de terre officielle pour l'école de Vaughan aura lieu le 14 octobre prochain.

6.4 Rapport DIR.21-10/2022 – Comité de vérification de conformité

Motion 3

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyée par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la nomination de messieurs Mario Filion, Marc Cantin, Alain Gélinas et de madame Annie Dugas pour siéger à son Comité de vérification de conformité, tel que décrit dans le rapport DIR.21-10/2022 intitulé « Comité de vérification de conformité » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

6.5 Rapport DIR.22-10/2022 – Révision annuelle du Règlement de procédures

1. Section 2.01 – But- Date et heure

Motion 4

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par le conseiller Marcel Levesque

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver les modifications apportées à la section 2.01, But – Date et heure selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

2. Section 2.09 – Durée du mandat

Motion 5

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par le conseiller Dominique Janssens

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver les modifications apportées à la section 2.09, Durée du mandat (Proposition no 1) selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

REJETÉE

Un membre de la Table explique qu'il souhaite des mandats de deux ans afin de changer la structure et ainsi laisser un héritage pour les années à venir.

Un membre rajoute que certaines associations et organismes ont un modèle de mandat à la présidence et à la vice-présidence de deux ans. Le membre rappelle qu'il ne faut pas oublier que les conseils scolaires sont sous la Loi sur les élections municipales.

Un autre membre de la Table rappelle que chaque conseiller scolaire a un droit de vote, fait de manière égalitaire. Si une présidence fait plus d'un mandat, c'est parce qu'elle a été dûment élue à le faire. Le membre termine en indiquant qu'un mandat de deux pourrait limiter l'intérêt des membres à vouloir accéder à la présidence.

Un membre indique qu'il serait souhaitable de déposer la motion sur le bureau et qu'une discussion devrait avoir lieu afin de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de cette proposition.

Un membre souligne, en terminant, qu'il est important de former la relève.

La motion suivante n'a pas été traitée :

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver les modifications apportées à la section 2.09, Durée du mandat (Proposition no 2) selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

3. Section 4.01 – Date et heure

Motion 6

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par le conseiller Dominique Janssens

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver les modifications apportées à la section 4.01, *Date et heure* selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

Amendement à la motion 6

Le conseiller Dominique Janssens propose
Appuyée par la conseillère Geneviève Grenier
Que le deuxième paragraphe de la section 4.01 soit rayé.

ADOPTÉE

La motion principale est alors

ADOPTÉ

4. Section 4.12 – Présence aux réunions

Motion 7

La conseillère Melinda Chartrand propose
Appuyée par le conseiller Dominique Janssens
Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver les modifications apportées à la section 4.12, Présence aux réunions selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

5. Section 4.17 – Réunion extraordinaire – Procédure et avis – Points à l'ordre du jour

Motion 8

La conseillère Geneviève Grenier propose
Appuyée par le conseiller Dominique Janssens
Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver les modifications apportées à la section 4.17, Réunion extraordinaire – Procédure et avis – Points à l'ordre du jour selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

6. Section 5.27 – Vote inscrit

Motion 9

La conseillère Jo-Anne Thibodeau propose
Appuyée par la conseillère Geneviève Grenier
Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver les modifications apportées à la section 5.27, Vote inscrit selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

7. Section 5.32 – Questions diverses

Motion 10

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'ajouter la section 5.32, Questions diverses selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

Un membre propose d'ajouter le point afin de permettre de poser une question additionnelle sur un point déjà débattu en réunion sans donner le 48 heures d'avis proposé.

Un membre rappelle qu'il faut poser les questions d'éclaircissement sur un rapport présenté avant la mise aux voix.

Amendement à la motion 10

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par la conseillère Jo-Anne Thibodeau

Que la partie surlignée en vert à la section 5.32 soit retirée.

ADOPTÉE

La motion principale est alors déclarée

ADOPTÉE

8. Section 9.03 – Mandat et composition (tous les comités)

Motion 11

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail recommande au Conseil de modifier la section 9.03, Mandat et composition (tous les comités) selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

9. Section 9.03 – Comités – Mandat et composition – Comité d'audience

Motion 12

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Comité de travail recommande au Conseil de modifier la section 9.03, Mandat et compositions – Comité d'audience selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

10. Section 9.03 – Comités – Mandat et composition – Comité de participation des parents

Motion 13

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par le conseiller Maxime Papillon

Que le Comité de travail recommande au Conseil de modifier la section 9.03, Mandat et compositions – Comité de participation des parents selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

11. Section 9.05 – Réunion ordinaire – Avis

Motion 14

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Comité de travail recommande au Conseil de modifier la section 9.05, Réunion ordinaire – Avis selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

12. Section 9.07 – Ordre du jour

Motion 15

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par la conseillère Dorothée Petit-Pas

Que le Comité de travail recommande au Conseil de modifier la section 9.07, Ordre du jour selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

13. Section 9.08 – Présences

Motion 16

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par le conseiller Maxime Papillon

Que le Comité de travail recommande au Conseil de modifier la section 9.08, Présences selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

ADOPTÉE

Un membre de la Table rappelle que le ministère de l'Éducation doit se prononcer quant au mode de participation aux réunions.

14. Section 10.01 – Composition – Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques

Motion 17

Le conseiller Maxime Papillon propose

Appuyé par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail recommande au Conseil de modifier la section 10.01, Composition – Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques selon le rapport DIR.22-10/2022 intitulé « Règlement de procédures – Révision annuelle » à la réunion du Conseil du 26 octobre 2022.

Amendement à la motion 17

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Dorothée Petit-Pas

Que la phrase concernant la délégation soit également retirée du Règlement de procédures.

ADOPTÉE

La motion principale est alors déclarée

ADOPTÉE

7. Séance huis clos

Motion 18

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail se constitue en séance à huis clos.

ADOPTÉE

La réunion du Comité de travail se poursuit en séance à huis clos.

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2022

Motion 22

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par la conseillère Jo-Anne Thibodeau

Que le Comité de travail adopte le procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE

9. Affaires découlant des procès-verbaux

Voir tableau. Le tableau a été rajouté au procès-verbal.

10. Avis de motion

Sans objet.

11. Correspondances

Sans objet.

12. Questions diverses

12.1 Demande de remboursement informatisée – calcul du kilométrage

Le chef des affaires, monsieur M. Dereck, explique la façon dont le calcul du kilométrage se fait lorsque les membres utilisent l'application informatisée de demande de remboursement. Il indique que le Service des ressources financières tentera de trouver des solutions au problème soulevé.

13. Motion de recevoir

Motion 23

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par l'élève conseillère Anaëlle Youbissi

Que le Comité de travail reçoive en bloc, les documents déposés en réunion publique, à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Rapport ÉDU.09-20/2022 – Structure des services éducatifs
- Questions diverses

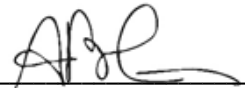
ADOPTÉE

14. Date et heure de la prochaine réunion du Comité de travail

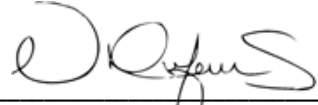
La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 7 décembre 2022.

15. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité de travail du 12 octobre étant épuisés, la réunion est levée à 21 h 23.



Directeur de l'éducation



Présidence du Comité